



# Challenge NEPTUNE 2024



## Le règlement

Afin de valoriser les propriétaires à régater et se déplacer dans des limites raisonnables. L'association met en place un classement sur 7 compétitions en tenant compte aussi du nombre de NEPTUNE classés dans ces régates.

Le règlement est le suivant :

1. Il est réservé aux NEPTUNE correspondant à la fiche technique.
2. La période court du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année en cours.
3. Régates prises en compte :
  - a. Il faut que la régata soit inscrite au calendrier FFVOILE.
  - b. Qu'il y ait au moins 3 Micro classés.
  - c. A titre expérimentale, cette première année il n'y a pas de limite de nombre de participant NEPTUNE à la régata prise en compte. (Même si ces compétitions sont incorporées au classement par le responsable, il est souhaitable que le responsable de la région en fasse part au président)
4. Compétition comptant pour le classement.
  - a. Les 3 meilleurs régates courues dans son club
  - b. Les 3 meilleurs régates en extérieur du club.
  - c. Le meilleur des deux championnats nationaux.
5. Mode de classement
  - a. Les régates courues à domicile sont affectées du coefficient 1.
  - b. Les régates courues en extérieur sont affectées du coefficient 1,3.
  - c. Le championnat national est affecté du coefficient 2.
  - d. La méthode de classement est le système de point Olympique :
$$101 + 100 \text{ Log (Nombre d'inscrits)} - 1000 \text{ Log (Place)}$$
6. Pour être classé, un bateau devra au moins avoir participé à une régata correspondant au chapitre 2. Le nombre de régata maxi prise en compte est de 7.
7. Le calcul du classement se fait ainsi :
  - a. Soit 3 en club, 3 en extérieur et un national.
  - b. Soit 4 en club et 3 en extérieur.
  - c. Soit 5 en club et 2 en extérieur.
  - d. Soit 6 en club et 1 en extérieur.
  - e. Soit 7 en club.
7. Le classement sera régulièrement mis à jour sur le site GO - NEPTUNE